



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-cinquième session
DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 4 avril 1963,
à 11 h 55

NEW YORK

S O M M A I R E

	Page
<i>Point 4 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Rapport du Fonds monétaire international . . .</i>	17

Président: M. Alfonso PATIÑO (Colombie).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Argentine, Australie, Autriche, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Sénégal, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Albanie, Brésil, Bulgarie, Canada, Ceylan, Chili, Chine, Fédération de Malaisie, Ghana, Hongrie, Irlande, Israël, Népal, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République Dominicaine, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Suède, Thaïlande, Turquie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Fonds monétaire international.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Fonds monétaire international (E/3696 et Add.1)

1. M. JACOBSSON (Directeur général du Fonds monétaire international), présentant le rapport du Fonds monétaire international rappelle que lorsqu'il est entré en fonctions en avril 1957, c'est-à-dire juste après la crise de Suez, le monde traversait une période de graves difficultés. Cependant, on avait déjà commencé à s'attaquer à ces difficultés et, depuis lors, des progrès sensibles ont été réalisés. L'année 1962 a été, elle aussi, marquée de sérieuses difficultés économiques et financières ainsi que politiques. La baisse boursière des deux côtés de l'Atlantique au printemps de 1962 et les sorties massives de capitaux du Canada en juin, qui ont entraîné des spéculations sur le dollar canadien, ont été suivies par la crise de Cuba et par l'attaque chinoise contre l'Inde. Puis il y a eu l'échec des négociations en vue de l'admission du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne, dont il est encore trop tôt pour évaluer les conséquences. Toutefois, pour ce qui est de la situation du sterling, le Fonds a consenti au Royaume-Uni un crédit de principe de 1 milliard de dollars.

2. Les bourses de l'Europe continentale ont accusé une baisse plus nette que celles de New York et de Londres. Mais cette baisse n'a pas entraîné de

récession ni de dépression comme parfois dans le passé; l'activité commerciale a continué de se développer aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, et cela même après la baisse. Si celle-ci n'a pas donné lieu à une récession, c'est qu'elle a été considérée non pas comme le signe d'un recul de l'activité économique, mais comme un ajustement de caractère technique provoqué par une prise de conscience du fait que la hausse inflationniste des prix de l'après-guerre était parvenue à son terme. Le niveau des prix de gros était demeuré pratiquement stationnaire pendant cinq ans aux Etats-Unis; dans d'autres pays, la hausse avait été beaucoup moins nette qu'au cours des années précédentes, tandis que rien n'indiquait que l'inflation persistante allait reprendre. Cependant, les cours de nombreuses valeurs, qui n'avaient été achetées qu'à des fins de spéculation ou de garantie contre l'inflation, avaient atteint des niveaux fantaisistes. Après l'ajustement, la situation de ces valeurs est devenue beaucoup plus saine. L'activité commerciale aux Etats-Unis a tout d'abord été quelque peu hésitante, mais, comme la demande s'est maintenue, la production s'est également maintenue et a même augmenté dans certains cas. Les augmentations ont eu lieu dans le domaine des "achats finals", marchandises achetées à des fins de consommation, d'investissement et d'exportation, à l'exclusion des mouvements de stocks, ce qui explique la bonne marche des affaires pendant le second semestre de 1962 et au début de 1963. Aux Etats-Unis, tout comme dans la plupart des autres pays, la demande intérieure de biens de consommation s'est maintenue, les investissements n'ont généralement pas fléchi, tandis qu'en règle générale les exportations ont augmenté. En 1962, les échanges internationaux se sont accrus de 5 à 6 p. 100, ce qui montre non seulement les facultés d'adaptation de l'activité commerciale, mais prouve en outre que les mesures tendant à éliminer les obstacles au commerce international et à assurer des paiements rapides ont eu d'heureux effets.

3. En juin 1962, le Gouvernement canadien a adopté une série de mesures intérieures destinées à atténuer les difficultés de la balance des paiements, et il a demandé l'assistance du Fonds et de certaines institutions des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Il a obtenu du Fonds un droit de tirage d'un montant équivalant à 300 millions de dollars, et l'équivalent de 750 millions en provenance d'autres sources. Cet ensemble de mesures a permis d'arrêter les sorties de capitaux et de réduire les pressions exercées sur le marché des changes. Depuis, le Canada a réussi à porter ses réserves en devises au-delà du niveau qu'elles atteignaient avant la crise. De plus, il a récemment annoncé la suppression des surtaxes à l'importation qui avaient été imposées à titre temporaire au moment de la crise.

4. Le rétablissement de la situation du dollar canadien sur le marché des changes est un exemple remarquable de l'efficacité de la coopération interna-

tionale en matière monétaire et de la rapidité avec laquelle l'aide financière peut être obtenue. La coopération monétaire internationale a également joué un rôle important lors des événements de Cuba et lors des difficultés sino-indiennes. Il y a eu une forte demande privée d'or, mais elle a pu être satisfaite sans difficulté par la production courante et par le pool de l'or de Londres, de sorte que les marchés des changes s'en sont à peine ressentis. A aucune de ces occasions, il n'y a eu de doute quant à la détermination des autorités monétaires nationales et internationales d'intervenir énergiquement en cas de besoin. Sur les marchés eux-mêmes, on s'est également rendu compte que, si les autorités monétaires désiraient intervenir efficacement, elles avaient les moyens de le faire, à savoir: les crédits réciproques que les banques centrales s'étaient déjà consentis et qu'elles négociaient encore, le pool de l'or de Londres et les ressources du Fonds.

5. Les dispositions prises sur le plan technique sont utiles, mais les discussions dont elles sont l'aboutissement le sont également, et elles se poursuivront afin de développer l'échange d'informations et de rendre plus efficace la coopération entre les banques centrales.

6. La situation du Fonds a été sensiblement renforcée au cours des deux dernières années. Après de longues discussions au Fonds et au Conseil des gouverneurs, les dispositions fondamentales d'accords généraux destinés à mettre à la disposition du Fonds des quantités supplémentaires de devises étrangères ont été incorporées dans une décision adoptée par le Fonds en janvier 1962 et aux termes de laquelle les 10 principaux pays industrialisés se déclarent disposés à prêter au Fonds jusqu'à 6 milliards de dollars^{1/}. Cette décision est entrée en vigueur le 24 octobre 1962, date à laquelle un huitième pays, en l'occurrence les Etats-Unis, y a officiellement adhéré; au moment de l'adhésion des Etats-Unis, les sept autres pays participants s'étaient déjà engagés à fournir l'équivalent de 5 milliards 650 millions de dollars. Sur les deux pays restants, la Belgique a depuis lors donné son adhésion, mais non le Canada; toutefois, M. Jacobsson croit savoir qu'un projet de loi à cet effet sera soumis prochainement au Parlement canadien. Dans les cas où l'approbation du Parlement était nécessaire, elle a été donnée pratiquement sans opposition. La Suisse, qui n'est pas membre du Fonds, a été invitée à s'associer aux accords; un projet de loi a été soumis au Parlement fédéral helvétique dans le courant du mois, prévoyant la participation de la Suisse aux mesures de soutien des réserves monétaires du Fonds, pour un montant équivalant au maximum à 200 millions de dollars.

7. Les ressources supplémentaires qui seront mises à la disposition d'un membre du Fonds en vertu des nouveaux accords seront remboursables après la solution de la difficulté particulière avec laquelle ce membre se trouve aux prises, et en tout cas dans les trois à cinq ans au maximum. Ceci est conforme aux principes du Fonds et aux usages qui s'y sont créés. L'élément nouveau est l'engagement pris par les membres participants de prêter au Fonds afin de lui permettre de prévenir un affaiblissement du système monétaire international ou d'y porter remède.

8. Ce cadre a été renforcé encore davantage de plusieurs autres manières. En juillet 1961, les administrateurs ont précisé l'utilisation qui pourrait être faite des ressources du Fonds pour faire face à des déficits attribuables à des transferts de capitaux, et, en juillet 1962, ils ont pris une décision posant les principes qui doivent régir le choix des devises à utiliser pour les tirages et les rachats. On se rappellera qu'en 1959 les quotes-parts des membres ont été augmentées de 50 p. 100, et quelquefois de beaucoup plus, le total de ces quotes-parts se trouvant porté de 9 milliards de dollars en 1958 à 15 milliards de dollars à la fin de 1961, sans compter les 6 milliards de dollars disponibles aux termes des accords spéciaux touchant les possibilités d'emprunt. Grâce à ces ressources, le Fonds pourra jouer un rôle décisif en aidant les pays membres dans les efforts qu'ils font pour suivre des politiques compatibles avec les principes et les pratiques du Fonds. En outre, la possibilité qu'a désormais le Fonds d'apporter une aide massive à ses membres a joué un rôle décisif en contenant le mouvement spéculatif de capitaux et en maintenant le calme sur les marchés des changes.

9. Mais la stabilité n'est pas le seul problème qui se pose; pour répondre aux besoins d'une production en voie d'accroissement rapide, et à ceux de l'activité économique en général, un accroissement des liquidités est nécessaire. La période inflationniste qui a suivi la seconde guerre mondiale est terminée, et la situation des marchés mondiaux a changé radicalement en 1960.

10. Une nouvelle situation est alors apparue, situation marquée par une concurrence de plus en plus âpre, et il a fallu de nouvelles politiques et de nouvelles pratiques pour y faire face. Premièrement, lorsqu'il était devenu impossible d'augmenter encore les prix, il a fallu se préoccuper davantage des coûts. Il n'a pas été facile de convaincre le public, ou même les milieux d'affaires, que la situation avait véritablement changé, particulièrement en ce qui concerne le problème des salaires. Le Council of Economic Advisers du Président des Etats-Unis a donc rendu un service précieux en exposant, dans le rapport qu'il a présenté au Président dans les premiers mois de 1962, les principes directeurs à suivre en ce qui concerne les augmentations permises des salaires, savoir que les relèvements ne doivent pas dépasser la marge des augmentations de productivité. Des principes directeurs semblables ont été fixés dans d'autres pays au cours de l'année écoulée, et l'ensemble de la question a été examiné sous l'angle d'un début d'application d'une "politique des revenus". Une telle politique ne va pas nécessairement à l'encontre des exigences d'une économie de marché; au contraire, dans les économies actuelles, qui sont souvent dominées par des organisations et groupements industriels et syndicaux importants, une certaine orientation peut être nécessaire au bon fonctionnement du système.

11. Deuxièmement, on ne peut plus tenir pour acquis qu'une augmentation suffisante des liquidités se produira sans intervention spéciale. Les entreprises pourraient utiliser plus largement leurs propres ressources liquides, et demander aux banques des crédits accrus, mais une telle évolution doit à tout le moins être étayée par les politiques officielles. Les politiques expansionnistes de financement public suivies par les Etats-Unis au cours des récentes années

^{1/} Voir E/3696, append. XI, sect. D.

ont comporté un certain risque; mais il était nécessaire de prendre ce risque, car une politique non expansionniste aux Etats-Unis aurait eu de sérieuses répercussions sur l'activité économique de l'ensemble du monde. Il ressort clairement du budget qui vient d'être annoncé par le Royaume-Uni que ce pays poursuit lui aussi une politique d'expansion.

12. On se rend compte de plus en plus de la nécessité de coordonner les politiques économiques, surtout celles des principaux pays industriels. Une telle coordination est dans l'intérêt des pays développés, comme dans celui des pays producteurs de matières premières. Dans les pays industrialisés, l'expansion conduit à un accroissement des achats de matières aux pays de production primaire, et à un accroissement général du commerce mondial, ce qui donne un débouché aux exportations des industries en cours de développement des pays de production primaire. Le Conseil a pu se rendre compte, par ses débats passés, que les politiques économiques des pays développés revêtent également une importance capitale pour les pays sous-développés.

13. Bien que le Fonds ait conclu des transactions très importantes avec des pays hautement industrialisés, les transactions conclues avec les pays peu développés ont été beaucoup plus nombreuses. Il y a eu des transactions entre le Fonds et toutes les républiques latino-américaines sauf une, et, au cours de l'année écoulée, tous les tirages sauf un et tous les arrangements de principe sauf un intéressaient des pays en voie de développement. Le Fonds a ainsi acquis une connaissance approfondie des difficultés auxquelles ces pays ont à faire face, et a été vivement frappé par les efforts déployés pour créer et préserver une situation monétaire saine dans un grand nombre de ces pays.

14. Une des difficultés principales rencontrées par les pays producteurs de matières premières tient aux fluctuations des prix des produits primaires, fluctuations qui rendent instables les recettes d'exportation de ces pays. L'importance de l'aide prêtée par le Fonds pour pallier les fluctuations à court terme de la balance des paiements dans les pays en voie de développement s'est beaucoup accrue au cours des récentes années; on a également pu enregistrer une augmentation de la proportion des cas où les difficultés étaient nées en partie de la baisse ou de la stagnation des recettes d'exportation. Comme les pays exportateurs de produits primaires n'ont que peu de réserves, les fluctuations de ces recettes les ont souvent empêchés de poursuivre l'importation des biens d'équipement nécessaires à leur développement régulier.

15. Le Fonds a étudié cette question de près et, en février 1963, il a pris certaines décisions en ce qui concerne l'aide qu'il pourrait fournir dans de tels cas. Ces décisions figurent dans un rapport sur le financement compensatoire des fluctuations des exportations que le Fonds a préparé pour le présenter à la Commission du commerce international des produits de base^{2/}. Le Fonds a décidé notamment de créer un nouveau moyen de financement de compensation qui élargirait le soutien qu'il peut assurer à ses membres, et surtout aux pays de production primaire. La nouvelle possibilité de crédit, qui atteindrait normalement 25 p. 100 de la quote-part

du pays membre intéressé, permettrait au Fonds d'accorder plus facilement son aide dans le cas de difficultés de paiement provenant d'une insuffisance des exportations. Tout d'abord, le Fonds doit avoir la conviction que cette insuffisance est passagère et qu'elle est due à des circonstances indépendantes de la volonté du pays membre intéressé. Deuxièmement, ce pays doit se montrer disposé à collaborer avec le Fonds pour trouver des solutions aux difficultés de sa balance des paiements. La nouvelle possibilité ne réduirait pas le montant de l'aide qui peut être fournie en vertu de la politique normale de tirage du Fonds, car le Fonds est disposé à accorder des dérogations et à admettre que les tirages non remboursés dépassent, le cas échéant, 125 p. 100 de la quote-part du pays considéré. Le but général de la nouvelle possibilité de crédit est de donner à tous les pays membres désireux de résoudre leurs difficultés de balance des paiements l'assurance qu'ils obtiendront aisément l'aide du Fonds pour faire face aux difficultés provenant d'une insuffisance vraiment passagère des exportations. Les modalités de mise en œuvre des nouvelles décisions restent encore à préciser, à la lumière de l'expérience, mais M. Jacobsson est convaincu qu'elles fourniront la base d'une assistance réelle aux pays en voie de développement et d'une collaboration efficace avec ces pays.

16. Le Fonds a également décidé d'examiner la possibilité d'augmenter les quotes-parts de certains pays de production primaire, afin de les mettre mieux en mesure de faire face aux fluctuations de leurs recettes d'exportation. Le Fonds procédera dans les mois à venir à une étude plus approfondie de cette question. Le rapport déjà mentionné indique clairement que le financement compensatoire ne constitue qu'un des moyens d'améliorer la situation des pays peu développés; d'autres mesures, dans un grand nombre de domaines différents, doivent être prises par les pays en voie de développement eux-mêmes, ainsi que par les pays développés et les institutions internationales.

17. Ce problème exige une répartition des tâches ainsi qu'une ferme résolution, de la part de tous les intéressés, de ne ménager aucun effort pour assurer un développement soutenu. Les pays industriels doivent permettre et encourager dans toute la mesure possible l'accès à leurs marchés des produits des pays en voie de développement, y compris les produits des industries nouvelles qui pourraient être exportés à des prix concurrentiels. L'ensemble du sujet des politiques commerciales générales est actuellement largement débattu, particulièrement par les parties contractantes au GATT et au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le deuxième devoir des pays industriels est de fournir de façon soutenue leur assistance technique et financière aux pays peu développés. On se rend de plus en plus compte dans les pays avancés que cette assistance financière doit être fournie, mais on y a aussi le sentiment qu'elle doit être utilisée plus efficacement; M. Jacobsson estime qu'une étude critique de la question ne diminuerait pas le montant de l'aide fournie, mais assurerait sa continuation. Troisièmement, l'adoption par les principaux pays industriels de politiques générales expansionnistes revêt une grande importance et mène au renforcement de la demande des produits des pays peu développés.

18. Ces derniers pays, Etats souverains, doivent mener leurs propres affaires, maintenir l'ordre pu-

^{2/} Voir *Compensatory Financing of Export Fluctuations, a report by the International Monetary Fund* (Washington [D. C.], février 1963).

blic, assurer à leurs habitants un enseignement ainsi que les soins dont ils ont besoin et administrer leurs finances et leur économie. Ce faisant, ils doivent arrêter leur politique de manière à contribuer au maximum à leur propre croissance et à leur propre développement et, bien qu'il existe entre ces pays des différences du point de vue des ressources et à d'autres égards, on peut faire certaines observations générales. Pour développer l'industrie et pour créer de nouvelles entreprises, il faut, tout d'abord, des hommes ayant l'esprit d'initiative et les connaissances techniques nécessaires pour mettre en route de nouveaux projets ou développer des établissements existants; deuxièmement, il faut des ressources faciles à mobiliser — en d'autres termes, une épargne — pour financer un développement authentique et durable. Ces principes fondamentaux de la science économique doivent être respectés, qu'il s'agisse d'un pays ayant une économie contrôlée par l'Etat, une économie de marché ou un système mixte. L'aide étrangère ne fera pas défaut, mais elle ne peut jouer qu'un rôle limité eu égard à l'ensemble des besoins. Les services d'experts étrangers peuvent souvent être utiles pour formuler les politiques fiscales et budgétaires et le Fonds développe considérablement ses services d'assistance technique en ce qui concerne les questions fiscales, monétaires et de crédit.

19. Les pays dont les ressources effectives sont limitées sont souvent tentés de trop compter sur le système bancaire pour financer les dépenses en créant de l'argent — en d'autres termes, au moyen de l'inflation. On se rend maintenant généralement compte que le poids de l'inflation retombe surtout sur les classes moins favorisées dont les politiques de développement devaient surtout servir les intérêts. En outre, l'inflation donne lieu à des bénéfices exceptionnels ne correspondant pas aux efforts fournis et à une fuite des capitaux qu'aucun système de contrôle ne permet d'arrêter; cela signifie que le pays considéré ne peut retenir pour l'utiliser lui-même la totalité de l'épargne de ses habitants, et qu'il est encore moins en mesure de fournir un encouragement d'aucune sorte aux investissements ou à l'assistance provenant de l'étranger. En de nombreux cas, l'inflation entraîne une surévaluation de la monnaie avec toutes les distorsions et tous les maux qui en découlent pour l'économie. Un grand nombre de gouverneurs du Fonds se sont accordés à reconnaître, lors de la réunion annuelle tenue en septembre 1962, que l'inflation était extrêmement nuisible à l'économie et au développement de leur pays; au cours de consultations avec ses membres, le Fonds a constaté que cette manière de penser gagnait beaucoup de terrain parmi les personnes qui jusqu'à présent lui étaient opposées. De plus en plus de pays prennent des mesures destinées à stabiliser l'économie, se rendant pleinement compte qu'une période de rajustement peut être nécessaire avant qu'une croissance régulière puisse reprendre; toutefois, l'expérience a montré que cette période ne doit pas obligatoirement être très difficile ni très longue, tout particulièrement lorsqu'on dispose de l'appui d'institutions internationales et de gouvernements amis.

20. On comprend certes que de nombreux pays dont le revenu par habitant est désespérément faible en soient déçus, mais il n'existe aucune méthode facile — par exemple le financement du déficit — pour accélérer le rythme de croissance d'une économie, quel que soit son type. Les difficiles problèmes de croissance nécessitent un travail minutieux et acharné

dans la stabilité monétaire; heureusement, de nombreuses organisations internationales, y compris la Banque internationale pour la reconstruction et le développement — et les organismes qui lui sont rattachés —, le Fonds spécial et le Programme élargi d'assistance technique, fournissent aux autorités nationales les services techniques nécessaires pour les aider à mettre pleinement en valeur les ressources dont ils disposent. En outre, quand les bases requises auront été jetées, les pays plus riches devront être disposés à fournir une aide appropriée sous forme d'assistance financière et technique, en ouvrant leurs marchés aux produits des pays en voie de développement et en poursuivant chez eux la politique économique expansionniste qui convient.

21. M. MATSUI (Japon) constate avec satisfaction qu'en dépit des pressions qui se sont exercées sur le dollar canadien au début de l'année et d'une hausse temporaire du prix de l'or lors de la crise de Cuba, la situation monétaire internationale en 1962 a été satisfaisante dans l'ensemble. Les deux monnaies qui jouent un rôle capital dans les opérations de change internationales sont demeurées stables, surtout en raison du rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale entre les pays occidentaux et de la grande amélioration de leurs liquidités internationales. Cependant, la manière dont les pays industriels ont coopéré sur le plan de la politique monétaire — comme dans le cas de l'accord de 1961 sur le pool de l'or et des accords de "swap" conclus depuis mars 1962 entre les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale — a également contribué à la stabilité. Une autre mesure encore a été prise en janvier 1961, lorsque le Fonds a conclu un accord de principe, portant sur le prêt de l'équivalent de 6 milliards de dollars, avec 10 pays industrialisés, dont le Japon, afin de leur permettre de résoudre les difficultés de balance des paiements auxquelles pourraient donner naissance les transactions courantes sur les devises ainsi que les mouvements de capitaux à court terme. Cet accord, entré en vigueur en octobre 1962, jouera un rôle des plus utiles pour empêcher toute perturbation dans les transactions internationales sur les devises, provoquée par des mouvements spéculatifs de capitaux à court terme.

22. Le chiffre record des opérations du Fonds au cours de l'année sur laquelle porté le rapport est un témoignage éloquent de l'importance de son rôle pour favoriser une économie internationale stable. Tandis que les monnaies des pays d'Europe occidentale devenaient à nouveau convertibles, le pourcentage représenté par les achats de dollars des Etats-Unis dans l'ensemble des tirages sur le Fonds diminuait considérablement. La monnaie japonaise a été utilisée pour la première fois dans les opérations sur devises du Fonds en 1961-1962, et le Japon a conclu à son tour un accord de principe en janvier 1962 qui portait sur une somme de 305 millions de dollars, ce qui représentait un crédit de renfort appréciable pour soutenir la stabilisation de l'économie japonaise, bien qu'il n'ait pas été nécessaire de faire jouer cet accord.

23. Par contraste avec la situation généralement favorable des pays industriels, seuls quelques pays de production primaire ont été en mesure d'augmenter leurs réserves de devises étrangères, et il est encourageant de constater que le Fonds les a aidés dans une plus grande mesure que durant aucune année précédente. La délégation japonaise est heureuse

d'apprendre que le Fonds a procédé à une étude approfondie des méthodes permettant de résoudre les difficultés de balance des paiements qu'éprouvent les pays de production primaire du fait des fluctuations des cours de ces produits et qu'il a établi un rapport sur le financement compensatoire proposant d'élever la quote-part des pays en voie de développement et d'appliquer une politique plus souple à l'égard des tirages de ces pays afin de compenser la baisse de leurs recettes d'exportations; c'est là la mesure de financement compensatoire la plus pratique et la plus souhaitable pour faire face à cette baisse.

24. L'économie japonaise a bénéficié, depuis 1959, d'un taux de croissance qui n'a cessé d'être élevé, mais des investissements excessifs dans le secteur privé et une augmentation rapide de la demande intérieure ont conduit à une détérioration de la balance de paiements. Le Gouvernement japonais a appliqué les mesures monétaires, fiscales et autres qui convenaient afin de freiner les investissements excessifs et de rétablir la balance des paiements; il a notamment conclu un accord de principe avec le Fonds et contracté d'importants emprunts aux Etats-Unis sous forme de prêts bancaires et de crédits par endossement. A la suite de ces mesures, la situation s'est considérablement améliorée et les autorités ont assoupli graduellement à partir de l'automne de 1962 leur politique monétaire stricte.

25. Parmi les difficultés qui entravent un développement stable et régulier de l'économie japonaise figurent les mauvais résultats donnés par certains secteurs, notamment l'agriculture, la petite industrie et une partie de l'industrie lourde, la discrimination à l'encontre des exportations japonaises ainsi qu'un déficit chronique des transactions invisibles. Néanmoins, depuis septembre 1959, le gouvernement met en œuvre un programme destiné à accélérer la libéralisation des changes et du commerce avec l'étranger afin de coopérer avec d'autres pays membres du Fonds en vue de favoriser l'expansion de l'économie mondiale par la liberté des échanges multilatéraux. Quatre-vingt-huit p. 100 des importations totales du Japon, calculées sur la base de 1959, ont été libérés de restrictions commerciales depuis le 1er octobre 1962 et il a été annoncé en février 1963 que le Japon cesserait d'invoquer l'article 12 du GATT et que les restrictions restantes seraient maintenues conformément aux procédures applicables du GATT. Le Gouvernement japonais se propose également d'accélérer l'élimination des restrictions restantes sur les paiements au titre des transactions invisibles courantes et d'accepter, dès que possible, les obligations énoncées à l'article VIII de l'Accord relatif au Fonds.

26. Le Japon dépend beaucoup du commerce international pour sa croissance économique, et le développement des exportations constitue la clef de l'amélioration de sa balance des paiements; en conséquence, le Japon espère que les pays qui maintiennent encore des restrictions commerciales discriminatoires à l'encontre de ses exportations apprécieront les efforts du Gouvernement japonais en vue de libéraliser le commerce et qu'ils manifesteront leur bonne volonté en mettant fin aux restrictions de cette nature.

27. M. DUPRAZ (France) limitera ses commentaires à trois sujets abordés dans le rapport dont le Conseil est saisi: la situation générale de l'économie française, notamment du point de vue des échanges et règlements extérieurs, le régime des relations moné-

taires internationales et les perspectives d'intervention du Fonds dans la compensation des fluctuations des cours des matières premières.

28. Le rapport du Fonds indique que la France est devenue en 1961 le principal pays crédeur dans le monde; c'est un fait que le surplus persistant de la balance des paiements et l'accroissement corrélatif du montant des réserves extérieures constituent l'un des signes les plus clairs du redressement économique français et la sanction de la solidité retrouvée du franc. Mais on ne saurait porter un jugement d'ensemble sur la situation économique française sans tenir compte d'un certain nombre d'autres données apparues après quatre ans d'une expansion très rapide et sans apprécier des éléments qui retiennent aujourd'hui l'attention du Gouvernement français.

29. L'impression générale que donne l'économie française est assurément satisfaisante; l'expansion s'est poursuivie à un rythme suffisant pour maintenir globalement le plein emploi et apporter chaque année de nouvelles améliorations du niveau de vie. En 1962, le produit national brut s'est accru de 6,3 p. 100 et la consommation des ménages a augmenté en volume de 6,7 p. 100; la durée effective du travail dépasse 46 heures par semaine. L'accroissement de la production est sensible dans tous les secteurs, malgré un léger flottement dans le domaine des investissements où se fait sentir une certaine diminution de la capacité d'autofinancement des entreprises. La production agricole a été 9,5 p. 100 plus élevée qu'en 1961, ce qui résulte non seulement de la récolte exceptionnelle de céréales obtenue l'année précédente, mais aussi d'une amélioration remarquable de la productivité. L'agriculture occupe toujours plus du quart de la population active de la France, ce qui est considéré comme une source de déséquilibre; on ne saurait cependant négliger les considérations humaines, sociales et politiques, et le rajustement ne paraît pas pouvoir se faire à un rythme plus rapide que 1,5 p. 100 par an, de sorte que le problème des débouchés extérieurs revêt une importance vitale.

30. Un aspect moins connu de la croissance de l'économie française est l'accroissement sans précédent de la population, qui a augmenté, en un an, de 1 100 000 habitants, c'est-à-dire de 2,4 p. 100; cette augmentation est attribuable à l'accroissement naturel, à l'afflux traditionnel de main-d'œuvre étrangère et au rapatriement de Français d'Afrique du Nord. A la suite de cette transformation démographique, les dépenses de consommation ont augmenté de 6,7 p. 100, alors que l'augmentation prévue n'était que de 5,5 p. 100; cet élément est l'une des raisons principales de l'augmentation des importations, dont le volume s'est accru de 13,3 p. 100, au lieu des 8 p. 100 prévus. On peut attribuer en grande partie à ces mouvements de population les perturbations récemment constatées sur le marché monétaire français qui ont rendu nécessaires les mesures légèrement restrictives mises en vigueur en février 1963: plafonnement de l'augmentation des crédits bancaires pour les 12 mois à venir, augmentation légère du coefficient de trésorerie des banques et modification du taux d'intérêt des bons du Trésor.

31. L'emballement du rythme d'accroissement de la consommation privée se manifeste aussi par l'évolution récente des salaires et des prix, qui préoccupe le gouvernement. En 1962, les salaires horaires se sont élevés en moyenne de 9 p. 100 et la hausse

des prix de détail a atteint 4,6 p. 100, tandis que les prix de gros, freinés par l'accentuation de la concurrence internationale, montaient de 2,1 p. 100 seulement. Les conséquences possibles d'une telle évolution justifient de la part des autorités françaises une action tenace contre toute augmentation excessive des salaires et des prix. Cette situation semble déjà se répercuter sur le volume des échanges extérieurs: à l'excédent de 480 millions de francs, enregistré au cours du premier semestre de 1962, s'est substitué un déficit de 250 millions lors du second semestre. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à cet égard, à quel point le régime applicable en France à l'importation des produits étrangers a été assoupli au cours de ces dernières années, du fait, d'une part, de la suppression quasi totale des restrictions quantitatives sur les produits manufacturés et, d'autre part, des réductions tarifaires appréciables, non seulement à l'égard des autres pays membres de la Communauté économique européenne, mais aussi envers les pays tiers.

32. Le Gouvernement français est tout à fait conscient des devoirs qui lui incombent du fait du surplus actuel de sa balance des comptes. En 1962, l'excédent d'un peu plus de 1 milliard de dollars n'a servi qu'à concurrence de la moitié à l'accroissement des réserves de change; l'autre moitié a été consacrée à des remboursements anticipés de la dette extérieure, principalement à l'égard des Etats-Unis. Les réserves atteignent actuellement près de 4 milliards de dollars, montant qui ne justifie, du point de vue du Gouvernement français, ni alarme, ni critique; il représente seulement six mois d'importations, et moins encore si l'on compte l'ensemble des besoins de la zone franc. Les réserves françaises apparaissent certainement modérées si l'on compare leur niveau, d'une part, à leur répartition entre l'or et la monnaie convertible et, d'autre part, aux données correspondantes des autres pays européens. Le rapport du Fonds fournit en quelque sorte la mesure de la volonté française de ne pas se dérober aux impératifs de la coopération monétaire internationale: en effet, si l'on ajoute aux possibilités normales de tirage en francs la participation de la France à l'arrangement des 10 puissances sur les ressources supplémentaires et l'accord de "swap", passé avec la Federal Reserve Bank de New York, c'est à plus de 1 milliard de dollars que s'établit le montant des concours français immédiatement disponibles.

33. L'équilibre des paiements internationaux suppose un certain nombre de conditions. Tout d'abord, il faut que les pays créditeurs fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour y contribuer et la France ne croit pas manquer à cette tâche; il faut ensuite que les pays connaissant un déficit de leurs règlements extérieurs suivent une politique économique et financière appropriée, ce qui paraît être actuellement le cas, tout au moins pour les plus importants d'entre eux; enfin, on doit — et l'on peut, en effet — compter sur les ressources qu'offrent les institutions internationales. En ce qui concerne la perspective d'une réforme radicale du système monétaire international, le Gouvernement français n'a trouvé, dans aucun des divers plans proposés, d'éléments qui lui paraissent vraiment nouveaux et positifs ou qui n'appellent pas de sérieuses objections.

34. Le problème que pose la compensation des effets des fluctuations des prix des matières premières n'est pas nouveau pour le Conseil et c'est

en grande partie grâce à l'action inlassable de la délégation française au cours de ces dernières années que l'Organisation des Nations Unies a donné au problème de la stabilisation des prix des produits de base le premier rang dans l'ordre de priorités. Ce problème constituera, à n'en pas douter, l'un des principaux sujets dont traitera la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La délégation française se félicite des efforts déployés par le Fonds en vue de contribuer à la recherche d'une solution d'ensemble, car il paraît logique que le Fonds se préoccupe des problèmes proprement financiers qui peuvent surgir dans ce domaine. Il importe également que les Nations Unies se penchent sur le problème que soulève la stabilisation à long terme des prix, seule capable de résoudre de façon durable les difficultés qui compromettent le développement des pays producteurs de matières premières. La France a toujours pratiqué à l'égard des productions des pays africains, auxquels elle lie une longue tradition, une politique de soutien des prix et de régularisation des marchés. Les conventions conclues par la Communauté économique européenne avec un certain nombre d'Etats africains prévoient, pour certains produits tropicaux, un système d'adaptation progressive des conditions de la production à celles de la vente et de la consommation sur les marchés mondiaux. Comme sa délégation l'a indiqué à maintes reprises, la France souhaite voir réaliser au plus tôt une organisation rationnelle des marchés des produits de base partout où elle se révélera possible. En attendant, il faut espérer que le Fonds usera libéralement de son dispositif d'aide supplémentaire pour faire face à des situations qui mettent en danger non seulement l'équilibre de la balance des paiements, mais aussi le développement économique des pays producteurs de produits de base.

35. Il a toujours été difficile d'admettre que la situation monétaire dans le monde pourrait être satisfaisante dès l'instant que serait assuré l'équilibre des principales monnaies si, dans le même temps, les pays en voie de développement ne parvenaient pas à atteindre un rythme équilibré de croissance. Le problème des pays en voie de développement est le grand problème de l'époque actuelle, sur les plans politique et technique, et il intéresse au même degré les pays industrialisés et les pays sous-développés eux-mêmes. Ainsi que l'ont souligné le Président du Mexique et le Président de la République française à l'issue de leurs récents entretiens, le devoir des nations hautement industrialisées est de coopérer avec celles qui le sont moins afin d'élever leur niveau de vie dans le strict respect de l'égalité juridique de tous les peuples et de l'indépendance de chacun.

36. M. PAVICEVIC (Yougoslavie) fait observer qu'en 1962 le Fonds a atteint un rythme d'activité remarquable et a contribué avec succès à la solution de problèmes monétaires intéressants de nombreux pays. Son rapport, préparé avec soin, met en relief le problème essentiel de l'économie mondiale, celui que pose l'accélération du rythme d'expansion des pays en voie de développement. Il faut espérer que, dans ses activités courantes, le Fonds s'occupera de plus en plus de ce problème.

37. La nécessité d'examiner dans une optique nouvelle les problèmes relatifs aux pays en voie de développement est encore plus évidente depuis que tous les organismes des Nations Unies procèdent à une

évaluation critique de leurs activités économiques et sociales et entreprennent la mise en œuvre de plans de grande envergure, comme la Décennie des Nations Unies pour le développement et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les Nations Unies ont franchi une étape importante de leur développement, au cours de laquelle elles ont clairement dégagé les problèmes de l'économie mondiale et conclu que leur solution appelait des mesures énergiques. L'heure est venue de passer à l'action.

38. Si l'intervention du Fonds a souvent été opportune et couronnée de succès, il est néanmoins arrivé que des crédits soient accordés à condition que le pays bénéficiaire applique des mesures déflationnistes radicales et adopte une politique plus libérale en matière d'échanges extérieurs. Dans certains cas, ces mesures ont eu pour effet de limiter l'investissement dans le pays bénéficiaire et de ralentir le rythme de son développement économique.

39. Le Fonds a fait beaucoup pour le financement des déficits à court terme de la balance des paiements des pays en voie de développement, mais le problème que pose le financement du déficit du compte courant dans ces pays est devenu plus urgent au cours de ces dernières années. Avec les fluctuations des cours des produits et l'évolution défavorable des termes de l'échange, les réserves monétaires des pays en question ont fortement baissé. Le Fonds doit s'adapter à cette situation nouvelle et fixer ses conditions de crédit eu égard aux besoins et possibilités des intéressés. Il doit non seulement veiller à la discipline monétaire dans le monde entier, mais aussi encourager activement une croissance accélérée des pays en voie de développement.

40. En outre, les conditions d'octroi des crédits doivent être adaptées à la nouvelle structure des pays membres et tenir compte de leurs problèmes particuliers de balance des paiements. La délégation yougoslave espère qu'indépendamment de ses activités normales concernant le financement des déficits de la balance des paiements des pays membres le Fonds contribuera aux programmes internationaux de stabilisation des marchés des produits primaires et participera aux divers systèmes de compensation financière.

41. M. UNWIN (Royaume-Uni) constate qu'au cours des 18 derniers mois le Fonds a enregistré des progrès encore plus sensibles que les années précédentes. Il y a là un motif réel de satisfaction. Le nombre des membres devrait atteindre bientôt la centaine et les nouveaux membres sont presque tous des pays en voie de développement.

42. L'essentiel des activités du Fonds est resté l'octroi d'une assistance monétaire destinée surtout à surmonter les difficultés à court terme de la balance des paiements et à étayer les programmes de stabilisation des pays en voie de développement. Un nouvel élément important est le nombre fortement accru des monnaies dans lesquelles sont effectués les tirages et les rachats. Le Fonds est devenu une véritable institution multilatérale de crédit, ce dont il faut se féliciter.

43. En outre, le Fonds a encore fourni une assistance à certains pays industrialisés, dont le Royaume-Uni. La somme de 1,5 milliard de dollars, tirée par le Royaume-Uni en août 1961, a été intégralement remboursée en un an par des rachats de livres

sterling au Fonds et par des tirages d'autres pays en la même monnaie. Quand l'accord de principe prévoyant un crédit supplémentaire de 550 millions de dollars a expiré en août 1962, un autre accord a été conclu pour une nouvelle année, à concurrence de 1 milliard de dollars.

44. Les nouvelles modalités d'emprunt contribueront beaucoup à la stabilité internationale. Elles permettront au Fonds d'agir plus efficacement dans les nouvelles conditions de convertibilité. Le Fonds mérite des éloges pour le rôle qu'il a joué en procédant à des consultations, au titre de l'article XIV de l'Accord, avec les pays membres qui imposent des restrictions de change, en fournissant des conseils et une assistance technique, en aidant certains pays dans les travaux préparatoires qu'implique l'entrée au Fonds et en apportant sa contribution aux programmes de formation technique des autres organisations internationales. Le Royaume-Uni se félicite de la pratique selon laquelle les pays membres qui ont accepté les obligations de l'article VIII, relatives à la convertibilité, continuent néanmoins de leur plein gré à avoir des consultations périodiques. La décision que le Fonds a prise en matière de compensation financière est également un motif de satisfaction.

45. Tous ces faits montrent de façon concrète que le Fonds non seulement vit et grandit, mais encore voit croître son aptitude à répondre aux besoins d'un groupe de pays divers et toujours plus nombreux. M. Unwin est persuadé que cette évolution se poursuivra, que le nombre des membres augmentera encore, que les possibilités de recours au Fonds se développeront et que la contribution du Fonds à la stabilité des paiements internationaux et à l'accroissement des liquidités internationales, donc au développement du commerce international, sera de plus en plus largement reconnue comme un élément essentiel du développement économique en général et de la Décennie des Nations Unies pour le développement.

46. Dans sa déclaration, le Directeur général du Fonds a mentionné la politique d'expansion financière suivie par le Royaume-Uni. Des déclarations faites à Londres montrent que le Royaume-Uni reconnaît la valeur de la contribution du Fonds à la stabilité et au développement, et fonde sa propre politique sur cette conviction.

47. M. WALKER (Australie) fait observer que les six dernières années ont été marquées par d'importants changements sur le plan financier. Le Fonds a révélé une grande aptitude à intervenir dans des situations critiques. De façon non moins frappante, il a réussi à s'adapter à des conditions changeantes et à organiser la coopération des grands pays financiers pour accroître la stabilité des principales monnaies utilisées dans les échanges mondiaux. Les pays dont les monnaies ont été ébranlées par des événements politiques, comme ceux mentionnés par le Directeur général du Fonds, ne sont pas les seuls à se louer des mesures qui ont été prises pour résoudre le problème. D'autres, dont le développement dépend beaucoup d'un accroissement régulier du commerce mondial, se seraient trouvés devant de nouvelles difficultés si les principales monnaies du monde avaient subi des fluctuations erratiques.

48. La croissance des pays développés ou en voie de développement est constamment menacée d'interruption, ou, du moins, de ralentissement, par l'ap-

parition de difficultés de la balance des paiements. Ces difficultés pourraient être évitées, dans une certaine mesure, si tous les pays se développaient à peu près à la même cadence. Les efforts faits pour arriver dans les différents pays à des taux de croissance compatibles sont utiles, mais on n'en peut attendre la disparition complète desdites difficultés. Savoir que le Fonds existe, qu'il est prêt et apte à fournir des crédits temporaires pour aider à surmonter les difficultés de balance des paiements rencontrées au cours du processus de croissance économique, permet aux pays, développés comme sous-développés, de poursuivre leur politique de développement avec une confiance et un succès accrus.

49. Quand les pays riches eux-mêmes maintiennent difficilement l'équilibre de leur balance des paiements, leurs possibilités de fournir les sommes nécessaires à l'aide au développement s'en trouvent presque inévitablement diminuées. On exagère souvent la crainte que les contributions aux programmes d'aide étrangère n'aggravent les problèmes de la balance des paiements. D'ordinaire, la totalité des crédits d'aide extérieure n'est pas dépensée à l'étranger. Dans la mesure où ces contributions entraînent des dépenses dans le pays contributeur, par exemple, pour l'achat de biens d'équipement qui y sont fabriqués, il ne s'ensuit aucune demande directe de devises et aucun effet immédiat sur la balance des paiements. De plus, quand de nombreux pays contribuent aux programmes d'aide étrangère, la partie de leur contribution dépensée à l'étranger et ajoutée à leur déficit vient s'ajouter à l'excédent ou se retrancher du déficit d'autres pays qui fournissent des biens et services aux pays en voie de développement. Pourvu que tous les pays contribuent, le risque éventuel pour la balance des paiements de chacun s'en trouve réduit. De plus, s'il se produisait un déficit net, les transferts d'un pays contributeur aux pays sous-développés dépassant le montant des fonds d'assistance effectivement dépensés dans ce pays, cette situation provoquerait dans les revenus et prix relatifs des mouvements qui entraîneraient graduellement les ajustements nécessaires de la balance commerciale, de sorte que les contributions à l'aide extérieure n'aggraverait pas le problème de la balance des paiements. Toutefois, comme le mécanisme ne fonctionne qu'imparfaitement et parfois lentement, et aussi parce que le processus est mal connu, le souci de la balance des paiements continue de s'ajouter

aux autres obstacles à l'accroissement des programmes d'aide extérieure. L'assurance que le Fonds peut donner aux pays contributeurs de recevoir une assistance pour surmonter leurs difficultés de balance des paiements pourrait aider à créer un climat plus favorable aux programmes d'aide au développement.

50. Le Gouvernement australien se félicite de la récente décision du Fonds de créer de nouvelles modalités de compensation financière. Le problème est vaste et ne peut être complètement résolu ni par ces nouvelles dispositions, ni par d'autres systèmes de compensation. La Commission du commerce international des produits de base doit en discuter à sa prochaine session d'avril 1963. Le Gouvernement australien a toujours soutenu que des mesures de cette nature pouvaient tout au plus atténuer les problèmes à court terme et ne sauraient remplacer une action positive en vue de l'amélioration de la tendance à long terme des termes de l'échange des pays de production primaire. Le problème central est le montant insuffisant des recettes d'exportation. On n'y peut remédier que par des mesures fondamentales relatives à des questions comme les cours des marchés mondiaux, l'accès aux marchés des pays industrialisés et les politiques de production de ces pays. Pour résoudre ces problèmes à long terme, des accords internationaux de commerce, par produit, sont nécessaires. Ils contribueraient beaucoup à modérer les fluctuations à court terme, dont les mesures financières de compensation cherchent à atténuer les effets. Les systèmes de stabilisation peuvent d'ailleurs n'être pas indiqués pour certains produits et peu propres à agir sur certaines causes de fluctuation des recettes d'exportation (les mauvaises récoltes, par exemple). Compte tenu de ces considérations, le Gouvernement australien se félicite du concours positif apporté par le Fonds à la solution du problème des fluctuations à court terme des recettes d'exportation.

51. Le Gouvernement australien attache aussi beaucoup d'importance aux observations générales du Directeur général du Fonds sur les responsabilités des pays industriels et des pays en voie de développement. Il est persuadé que le Conseil leur accordera tout le poids qu'elles méritent et espère qu'elles seront largement diffusées à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 13 h 5.